



COMMUNE DE HABAY

N.Réf. / CE/dg

AVIS

VENTE PUBLIQUE DE LA RECOLTE D'HERBE SUR PIED POUR LA SAISON 2020 SUR DIVERSES PARCELLES COMMUNALES

Le Collège communal procédera le 25 mai 2020, à 10 Hrs, à la Maison communale de HABAY, salle du Collège, à l'adjudication publique par soumissions fermées de la récolte d'herbe sur pied pour la saison 2020, soit du 1^{er} juin 2020 au 31 octobre 2020 sur les propriétés communales ci-après :

Lot 1,- : HACHY - Section B n°526 G (moins le terrain de la nouvelle école), 1223 D, 1222 D, 1219 (03h85a)

Lot 2,- : HACHY - Section B n°114 V partie, 526 F (19a75ca)

Lot 3,- : RULLES - Section C n° 380 K (13 a 70 ca)

CONDITIONS

- 1- La durée sera du 01 juin 2020 au 31 octobre 2020
- 2- Le prix sera payable avant le 30 juin prochain au Directeur financier
- 3- Les adjudicataires devront maintenir et conserver les bornes, celles qui manqueraient devront être remplacées et un nouvel abornement sera fait à leurs frais
- 4- Aucune autre destination ne pourra être donnée à ces terrains, parcelles communales
- 5- Les acquéreurs paieront 10% en plus pour frais et signeront « pour accord » avec les stipulations
- 6- Les adjudicataires ne pourront en aucun cas mettre de la fumure ni procéder au nivellement des taupinières
- 7- Afin d'éviter l'application de la législation du bail à ferme, le Collège n'attribuera en aucun cas le marché à l'adjudicataire qui aurait obtenu cette parcelle l'année précédente
- 8- Toutes ces conditions sont de rigueur.

Les soumissions devront parvenir sous double enveloppe, l'extérieure portant la mention « vente publique de la récolte d'herbe sur pied pour la saison 2020 » à Monsieur le Bourgmestre – Administration Communale – rue du Châtelet 2 à 6720 HABAY-LA-NEUVE pour le lundi 25 mai 2020 à 10 Hrs au plus tard.

Par le collège :

La Directrice Générale,
Florence **BRADFER.**



Le Bourgmestre,
Serge **BODEUX.**